

Le rôle de la commune dans le processus de construction territoriale : le potentiel touristique comme ressource- cas de la commune d'Azeffoun

Kechih Nadia, Moulai Kamel

▶ **To cite this version:**

Kechih Nadia, Moulai Kamel. Le rôle de la commune dans le processus de construction territoriale : le potentiel touristique comme ressource- cas de la commune d'Azeffoun. International Journal of Economic Performance - , ,2022 5 (2). hal-03904814

HAL Id: hal-03904814
https://cnrs.hal.science/hal-03904814

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

المجلة الدولية للأداء الاقتصادي
International journal of economic performance
ISSN: 2661-7161 EISSN:2716-9073
Publications are Open Access in this journal

Le rôle de la commune dans le processus de construction territoriale : le potentiel touristique comme ressource- cas de la commune d'Azeffoun

The role of the commune in the territorial process construction, touristic potential us resource- Azeffoun commune case-

KECHIH Nadia*	MOULAI Kamel
nadia.kechih@ummto.dz	kamel.moulai@ummto.dz
Université de Tizi ouzou, (Algérie)	Université de Tizi ouzou, (Algérie)

Soumis le : 29/09/2022 Accepté le : 25/10/2022 Publié le : 04/12/2022

Résumé:

L'espace physique après sa transformation par un ensemble d'acteurs, qui exploitent ses différentes composantes, devient territoire. L'identité et l'image territoriale dépendent des différents projets de développement menés. La destination touristique est un projet à réaliser et un objectif à atteindre. Nous avons choisit un territoire sur lequel une étude empirique a été faite. Il s'agit de territoire de la commune d'Azeffoun.

Mots clés: territoire, destination touristique, gouvernance locale, projet territorial.
Code Jel: Z30, Z32.

Abstract:

All transformation of any physical space by actors which use its resources, permit it to become territory. Its identity and image depends on the different development projects initiated. The touristic destination is a project to be realized and an objective to be achieved. For this, we have chosen a territory for a study to know the role of the commune in the touristic destination project. It's about Azeffoun commune territory.

Key words: territory, territorial project, touristic destination, Azeffoun, local governance.
JEL Classification Codes: Z30, Z32.

KECHIH NAdia, University of Tizi ouzou,Algeria.
MOULAI Kamel , University of Tizi ouzou,Algeria.

*Auteur correspondant

Introduction:

Le territoire n'est pas une variable neutre dans l'économie il est décisif. Il constitue le lieu de localisation des différents acteurs territoriaux, le lieu de marché, et la réserve des ressources naturelles. C'est un lieu de vie, de transformation et d'évolution pour la société.

La construction d'une destination touristique dépend du potentiel touristique du territoire en question, ainsi que de l'implication des acteurs du tourisme dans le processus de la construction. Il dépend également de la volonté et de l'objectif de le transformer en une destination touristique. Or, la dynamique territoriale autour de cette construction est elle-même tributaire d'un système de gouvernance incitant à la collaboration et à la coordination entre acteurs. La destination touristique est un objectif à atteindre et un projet à réaliser.

L'article tenté de répondre à la question de savoir dans quelle mesure la destination touristique Azeffoun constitue un aboutissement d'une construction territoriale ?

Nous admettrons que la commune joue un rôle primordial dans le processus de construction territoriale, du fait qu'elle est la cellule de base. Et que les institutions formelles et informelles (gouvernance locale) sont décisives dans la construction territoriale.

Dans ce présent article, nous essayerons de relier le projet territorial touristique au territoire (commune d'Azeffoun). Nous essayerons de respecter la chronologie et la logique de construction territoriale. Le travail est structuré en trois sections essentielles. La première est consacrée au territoire et la construction du projet territorial, la deuxième section porte sur la construction d'une destination touristique et la troisième section porte sur la construction de la destination touristique Azeffoun (wilaya de Tizi-Ouzou)

Notre démarche méthodologique est une démarche mixte basée sur deux volets : théorique et empirique. Le recueil littérateur sur le sujet nous a permis la littérature de construire une synthèse sur les différentes notions clés à savoir : le territoire, le tourisme et le projet territorial en premier lieu. Pour le volet empirique, il s'agit de transposer les conclusions de la littérature sur un territoire précis, celui de la commune d'Azeffoun. Ceci dans le but de comprendre le processus de construction territoriale touristique au niveau de ce territoire.

1. Le territoire : un projet socio-économique spatial en construction

Le territoire est un construit socioéconomique qui demande la mise en réseau d'acteurs. Il est la combinaison entre le propriétaire, les ressources et l'image identitaire.

1.2 Territoire : de l'espace physique au construit social

Tout projet de développement se réfère à un espace physique en premier et au territoire en second lieu. L'origine du mot territoire vient de mot latin « territorium». Ce dernier, signifie une portion de terre sous l'autorité Romaine (Larousse, 2022).

Le territoire est une portion de terre délimitée par des frontières naturelles ou abstraites. Avec toutes ses spécificités géographiques, topographiques et climatiques, elle doit être appropriée par un groupe d'individus pour qu'une autorité s'exerce.

Le territoire, selon la définition donnée par Daniel Normal: « …est donc un espace pensé, dominé et désigné. Il est un produit culturel au même titre qu'un paysage est une catégorie de l'aperception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensemble encore indifférencié » (Th Paquot, 2019). La société ou l'ensemble d'acteurs territoriaux donnent une image et une représentation au territoire acquis et approprié à travers un système de valeurs différencié. L'espace pensé implique un travail humain exercé qui donne ensuite, un produit socioculturel ou une « image représentative » selon Di-Méo.

Selon M. LeBerre « le territoire peut être défini comme la portion de surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et assurer ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, lieu de vie du groupe, indissociable de ces derniers » (Th.Paquot, 2011, p. 24). Le territoire donc, permet la reproduction ou la continuité selon Commons (Gislain, 2002).

(G. Di Meo, 1996) exige « l'appropriation » comme condition pour l'existence d'un territoire. Autrement dit, il faudrait qu'un groupe d'individus approprie un espace bien défini ou délimité par des frontières. La nature de cette appropriation est économique, idéologique et politique, qui donne ensuite une image représentative. En outre, l'appropriation d'un territoire implique un travail humain de transformation et évolutif. Le géographe (C.Raffestin, 1997) affirme cette idée, en indiquant que l'espace physique à lui seul n'a de sens qu'avec un travail humain subi et qui conduit à sa transformation.

Une fois l'espace physique est défini, approprié et travaillé, une autre caractéristique de territoire, qu'est la coordination ou le travail en réseau complète la définition. Selon Champollion & Piorey le territoire est un « espace mis en réseau générateur de sens et d'identité » (Champollion, 2004). Le territoire en plus de ses

OPEN ACCESS

caractéristiques déjà présentées, il est une forme d'organisation qui permet aux différents acteurs de bénéficier de ses ressources pour assurer leurs continuités. Cette organisation est génératrice de sens de sorte qu'elle permette la reproduction ou le développement.

Alain Supiot (Th.Paquot, 2011, p. 28) met l'accent sur l'ordre juridique spatial du territoire. Ce dernier met en exergue la relation entre le pouvoir et la propriété par deux variables complémentaires : la souveraineté et la propriété. Un territoire approprié est un territoire souverain. L'appropriation donne au propriétaire le droit d'agir et de réagir.

L'approche systémique considère le territoire comme système à deux faces (Brunet, 1992). En admettant l'approche systémique nous admettons avec, l'existence des entrées et des sorties en contrepartie. En ce qui concerne les deux façades, la première représente les relations et les coordinations entre acteurs territoriaux. La deuxième façade est constituée de l'ensemble de ces coordinations qui donnent lieu à des produits territoriaux (image représentative).

L'approche moderne et celle de l'urbanisme (Th.Paquot, 2011, p. 29) conçoit le territoire comme une étendue de terres délimitée par des frontières administratives, où des plans d'aménagement et d'urbanisation s'effectuent. Cette approche permet aux pouvoirs institutionnels de gérer les territoires nationaux, en les organisant en des territoires locaux.

Pour terminer ce point, nous présentons la définition donnée par la géographie humaine qui considère le territoire comme une étendue de terres exploitée par l'homme : « Au regard de ses composantes, le territoire apparaît comme une organisation complexe constituée de flux et de liens entre les acteurs qui le composent et caractérisée par un ensemble de composantes données et construites qui marquent des différences entre les territoires » (C.Raffestin, 1997). Un territoire est donc, une portion de terre défini par des frontières et un nom, appropriée par un ensemble d'acteurs. Ces derniers développent des systèmes de valeurs et des institutions qui leur permettent la mise en réseau et la continuité.

De ces différentes approches, nous déduisons que le territoire n'est pas seulement un espace physique ou matériel mais aussi, un travail humain qui le transforme et qui lui donne une image représentative, c'est un construit social.

OPEN ACCESS

1.2 Les composantes territoriales, y compris les acteurs territoriaux

Le territoire, espace physique, se compose de plusieurs variables et ressources. Certaines de ces variables sont données ou bien naturelles et d'autres sont construites.. Pour les composantes données, ce sont les caractéristiques naturelles qui caractérisent un territoire et qui ne sont pas le produit d'un travail humain : (montagnes, rivières, mer, le climat, le sous-sol,..). Ces données ont moins d'influence pour des raisons écologiques et environnementales, affirme Porter (Menage, 2011, p. 91). Contrairement aux données naturelles, les composantes construites sont le produit de l'intervention humaine. Ce sont tous les produits du travail humain, que ce soit matériel ou immatériel (les infrastructures, les nouvelles technologies, les sciences,...). Ces ressources n'auraient aucune existence sans l'intervention humaine sur le territoire.

Les acteurs sont aussi des composantes territoriales. Selon l'approche systémique, le territoire est un ensemble d'acteur en interrelation, en vue d'assurer un avenir commun, tout en exploitant les ressources dont il dispose. Le rôle de ces acteurs consiste à mobiliser les ressources territoriales dans des projets de développement. La dynamique territoriale assure une évolution et une transformation de territoire en question. Les acteurs territoriaux peuvent être regroupés de la façon suivante :

a. Les citoyens constituent un capital social qui se mobilise en vue d'imposer sa vision en termes de gestion du territoire. Ce sont les individus, les chercheurs, les consommateurs, etc.

b. Les organismes paragouvernementaux exercent une pression sur les administrations publiques locales et sur les investisseurs. Comme ils contribuent à la formation de ce capital social à travers la sensibilisation des acteurs(les associations, les partis politiques, syndicats, les ONG.,....).

c. Les investisseurs ont pour objectif principal, la création des richesses. Ils exigent un climat d'affaire favorable pour qu'ils contribuent dans le processus de construction territoriale.

d. L'Etat à travers ses institutions et les collectivités publiques locales ont un rôle majeur, du fait de leur puissance autant qu'acteurs et décideurs. Les collectivités territoriales jouent un rôle considérable dans la mobilisation des différents acteurs

OPEN ACCESS

territoriaux et dans la redistribution des richesses produites, à travers un système de gouvernance cohérent.

e. Les centres de recherche et de formation et de développement technologique ont pour rôle de trouver des solutions à des problèmes socio-économiques et culturels, et technologiques. Le rôle de ces centres est décisif comme ils permettent une réduction des coûts à travers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, la mise en disponibilité des nouvelles technologies,…

Les acteurs d'un territoire sont dépendant les uns des autres, tout en formant des réseaux acteurs. L'ensemble de ces acteurs partageant les ressources d'un même espace. Ils sont parfois en position de concurrence et souvent ont intérêt à collaborer entre eux. Chaque acteur influence d'une manière ou une autre sur les autres acteurs. L'existence des réseaux d'acteurs optimise les coordinations. Ces réseaux d'écosystème donnent une forme d'organisation et de représentation au territoire en question autour des projets de développement. Parmi ces projets de développement : la destination touristique.

2. La destination touristique : un résultat d'un système de gouvernance locale

Dans ce présent élément nous tenterons de mettre en avant le rôle de la gouvernance locale dans le processus de construction territoriale.

2.1. Gouvernance territoriale et projet de développement local

Pour qu'un projet territorial réussisse, le système de gouvernance est décisif dans la réussite de ce dernier. La coordination et l'harmonisation entre acteurs sont l'œuvre de la gouvernance locale. En gouvernance, il y a des acteurs majeurs ou des acteurs atomisés et homogènes. Dans le cas d'un acteur majeur, il impose un mode de gouvernance favorable à lui. Par contre, dans le cas des acteurs atomisés, le mode de gouvernance se focalise sur les points de convergence, (C. Clergaux et Ph. Violier), (Thibault, 2014). La gouvernance permet de se tendre vers des points communs (Le Galès). Cette convergence peut être assurée par trois formes de gouvernance territoriale, selon C. Clergaux et Ph. Violier (Thibault, 2014). La première se caractérise par une forte centralisation et une structure simple dans le cas d'un acteur majoritaire. Pour la deuxième forme, c'est la gouvernance territoriale qui se caractérise par la mise en réseau d'acteurs et une coordination entre eux. Ce qui donne lieu à une gouvernance/gestion participative. La troisième forme est une gouvernance associative qui préconise plus de solidarité, où les acteurs participent d'une manière volontaire dans la construction territoriale, comme c'est leur devenir qu'est en question.

OPEN ACCESS

La construction territoriale est l'œuvre de tous les acteurs territoriaux. Cela met en exergue le rôle des institutions en amont et de la gouvernance en aval. Car le système de gouvernance a pour rôle la coordination et la mise en réseau d'acteurs. Cela permet la réduction de l'incertitude en amont et des coûts en aval.

2.2. La destination touristique : un territoire transformé et travaillé :

Une destination touristique est un territoire transformé et travaillé en adoptant des projets territoriaux touristiques. Avant de parler de la destination touristique, nous allons donner une définition du tourisme en premier. et ensuite, de processus de construction d'une destination touristique.

a- Le tourisme, une notion polysémique :

Le tourisme a connu une forte croissance depuis les années cinquante du XX° siècle, alors que son émergence remonte à l'ère de la révolution industrielle. Deux pratiques émergeaient chez les aristocrates anglais durant cette période : villégiature aristocrate et la pratique de tours. La pratique qui nous intéresse ici est celle de tour. Cette dernière consiste à organiser un tour partant de Calais en France à Rome en Italie, passant par Paris et les Alpes suisses. L'objectif principal de ce tour est de connaitre plus sur la civilisation Romaine. Dès1872, Paris (Boivin, 2016, p. 36)nomme ces voyageurs aristocrates « touriste ».

Tourisme est généralement lié au déplacement ayant pour objectif le loisir et la curiosité culturelle, (Boivin, 2016, p. 38), et non le travail selon Boyer (A.Laurent, 2003).
Selon l'OMT : « le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » (INSEE, 2019). Boyer considère cette définition plus statistique du fait qu'elle s'intéresse aux activités et aux statistiques du tourisme (Mayer, 2005, p. 9).

L'Union Européenne, les Etats Unis, le Canada, et beaucoup d'autres pays ont pris la distance comme critère de définition du tourisme. C'est-à-dire il faudrait l'existence d'une distance que l'individu doit dépasser pour qu'il soit considéré comme "touriste".
Selon l'approche systémique (Stock, 2003), le tourisme regroupe un ensemble d'acteurs territoriaux, pour mettre le lien avec l'espace, qui offrent des produits touristiques qui se complètent dans le but la recréation des individus.

OPEN ACCESS

Le tourisme est un phénomène socio-économique. Pour le phénomène social, c'est une culture en soit, et un voyage curieux pour beaucoup de touristes. Comme il engendre des transformations « évolutions » sociologiques. Il est un phénomène économique vu les chiffres enregistrés en termes des flux de touristes, des recettes générées et des dépenses engagées. Dans ce sens, le tourisme est à doubles faces, une répond aux besoins des touristes et l'autre répond aux attentes des producteurs touristiques.

Plusieurs motifs impliquent plusieurs types du tourisme. Il y a le tourisme culturel, sportif, le tourisme d'affaires, le tourisme bleu, le tourisme vert, le tourisme gastronomique, le tourisme religieux, médical, etc. Chaque touriste effectue un voyage ou un déplacement pour satisfaire son besoin selon le motif choisi.

b- La destination touristique : un projet à construire :

Une destination touristique est un territoire aménagé pour répondre à la demande touristique. C'est un processus évolutif et une organisation territoriale complexe pour construire une destination touristique, il faut d'abord initier des projets touristiques pour transformer l'espace physique (territoire). C'est un processus constructif qui nous renvoie à la construction territoriale. Dans ce sens, nous citons la définition de (Kadri, 2011) où il affirme qu'une destination touristique est : « un ensemble dynamique de projets conçus comme efforts intentionnels et intéressés des acteurs intervenants dans la construction de la destination. Ces projets à la fois différenciés mais concourants à la formation d'un projet intégré, renvoient à des dimensions diverses». Autrement dit, la décision de rendre un territoire « une destination touristique » dépend de ses ressources touristiques spécifiques, données ou construites. Elle dépond aussi de l'implication de ses différents acteurs et en premier, les acteurs institutionnels. La construction territoriale nécessite la mise en réseau des différents acteurs (du tourisme dans le cas d'une destination touristique) à travers un système de gouvernance adéquat qui permet des systèmes de réseau d'acteur et de techno-systèmes.

c. Le processus de construction d'une destination touristique :

Les investisseurs se localisent sur un territoire qui offre des opportunités en tourisme. Ils exploitent ses ressources (naturelles ou construites), afin de concevoir une offre touristique satisfaisante. L'ensemble des offres touristiques qui reflètent des projets de développement touristique en amont constituent une destination touristique. Le touriste (comme visiteur) visite le territoire d'accueil transformé à une destination

OPEN ACCESS

touristique. Pour que le consommateur/touriste choisisse une destination touristique, cette dernière doit faire un effort de marketing territorial pour plus d'attractivité. Les projets touristiques, et la vie touristique en général, sont sous l'autorité publique. C'est cette dernière qui conçoit et autorise le projet « destination touristique ». Les acteurs publics, notamment la commune, ont pour rôle d'initier et d'orienter, de contrôler les différents projets territoriaux, en plus de mettre en réseau les différents acteurs à travers un système de gouvernance qui favorise les coordinations verticales et horizontales entre eux. Faisant partie de son projet de développement global, la commune est donc non seulement l'espace qui recevra le projet touristique, mais c'est notamment un acteur qui s'approprie le projet et veille à sa concrétisation. Les associations jouent également un rôle important. Elles sont acteurs du fait qu'elles animent des activités culturelles, sportives et autres, en plus de leur rôle de garant en matière de la protection de l'environnement. En fait, les associations et les organismes non gouvernementaux, permettent un équilibre socio-économique. Cet équilibre est le résultat de leur implication et leur intervention dans la vie socio-économique en tant qu'acteur/observateur.

Le projet territorial « destination touristique », est un construit socio-économique qui exige une implication "positive" des différents acteurs. En plus d'une planification stratégique pour réduire les coûts en aval et une meilleure organisation territoriale en amont.

Le territoire, espace physique et avec toutes ses potentialités données constitue l'assise de tout projet territorial qu'est à l'origine un projet socio-économique qui garantit la survie et la continuité des différents acteurs. Alors, ces acteurs ont un intérêt à collaborer que de s'affronter. Et dans le cas d'une destination touristique, le touriste est au cœur de ce processus de construction. Où le territoire d'accueil se mobilise, si on admet que le territoire est un projet socio-économique à construire pour satisfaire les besoins du touriste.

d. Le tourisme durable pour une longue vie aux projets touristiques:

Tout projet territorial correspond à un cycle de vie. Il est important d'assurer sa continuité à travers des recettes générées. Pour cela, toute destination touristique doit faire l'objet du marketing territorial pour attirer et fidéliser la clientèle. Ceci lui permettra aussi d'attirer les investisseurs et de les fidéliser aussi. En marketing territorial, cas d'une destination touristique, l'objectif est de faire connaitre le territoire

OPEN ACCESS

par la valorisation de son potentiel touristique. Mais avant, il s'agit d'assurer une offre touristique en amont qui répond aux exigences des consommateurs/touristes.

La question de continuité nous renvoie vers un autre point qu'est le tourisme durable. Quand nous parlons de la continuité ou durabilité, il vient à notre esprit la question de temps. Pour cela, il est important de prendre les mesures nécessaires pour que le produit dure dans le temps. Le tourisme durable est un tourisme qui prend en considération les trois aspects du développement durable, à savoir : le social, l'-économique et l'environnemental. C'est-à-dire l'impact du tourisme sur la société, l'économie et l'environnement. Le tourisme durable a pour objectif de réduire les effets négatifs que peut avoir le tourisme sur ces trois piliers (social, économie, environnement), tout en répondant aux besoins exprimés par les différents acteurs (Rio-1992).

En effet, le tourisme durable est devenu un enjeu que les acteurs, même les territoires, doivent prendre en considération. Ceci en adaptant leurs stratégies et leurs offres touristiques à cette nouvelle vision économique.

3. Le rôle de la commune dans le processus de construction d'une destination touristique territoriale :

Dans cet élément, nous visons à représenter le rôle de la commune dans le processus de construction territoriale. Prenant la commune d'Azeffoun comme exemple du fait de son potentiel touristique. Tout en présentant le potentiel touristique dont elle dispose là cette dernière. A savoir, le potentiel naturel (le potentiel touristique d'Azeffoun) et son capital (les infrastructures et l'accessibilité).

3.1 Le potentiel touristique d'Azeffoun :

Le potentiel touristique d'Azeffoun regroupe :

- ✓ **Les zones d'expansion touristiques :** il y a la zone d'Azeffoun (Azeffoun centre), est d'une superficie de 25 ha avec 17ha aménagés. C'est une zone « maritime » avec une capacité de 17000 baigneurs. Deux plages situées sur cette zone (les caroubiers et la plage de centre).Elle comporte quatre hôtels (le Marin, le Marin bis, le Littoral et Azeffoun beach). La zone Sidi Khelifa se situe entre Azeffoun et Ait chafaa, elle est de 637 ha. Sans aucune infrastructure d'accueil, ce qui influence négativement sur son attractivité. La troisième zone est celle de Belrouna, avec une superficie de 637,5ha. 40ha aménagés avec une capacité de 3400 baigneurs. Elle est sans aucune infrastructure d'accueil. Une partie de la zone d'expansion DjemaatNerbat attachée au territoire d'Iflissen se situe sur le

OPEN ACCESS

territoire d'Azeffoun. Mais les projets de développements touristiques sont dirigés par la commune d'Iflissen. Elle est d'une superficie de 171ha dont 10 ha aménagés. La capacité en termes des baigneurs est de 1000 individus environ.

Les insuffisances des structures d'accueil sont à déplorer pour l'ensemble de ces zones. Cela, rend la « destination Azeffoun » peu attractive.

- ✓ **Les sites archéologiques :** le premier site se situe au niveau du Village-Azeffoun, une ville antique d'Azeffoun. Ce site contient une porte nord de la ville, des traces de tours de surveillance, des thermes, citernes, etc. Ce site est classé patrimoine national en 1968. Le deuxième site se situe à AthR'houna,. Il remonte à la période protohistorique. Il est en instance de classement comme patrimoine national, selon les autorités locales.
- ✓ **Le massif forestier :** un massif forestier couvre l'arrière-pays d'Azeffoun. Il offre la possibilité de chasse et de randonnées, et autres, appréciables.
- ✓ **Des vues panoramiques :** toutes les hauteurs d'Azeffoun offrent des vues panoramiques sur la Méditerranée. Elles peuvent être exploitées comme des centres de repos et de détente.

Le potentiel touristique de la commune d'Azeffoun est donc riche et diversifié.

3.2 Les infrastructures et l'accessibilité

Pour l'accessibilité, Azeffoun est reliée par :

- ✓ la route nationale N°24, qui relie Azeffoun de Tigzirt et Béjaïa.
- ✓ la route nationale N°73 qui relie Azeffoun de Tizi-Ouzou.
- ✓ la route intercommunale qui relie Azeffoun d'Azazga.
- ✓ Une nouvelle route exploitée depuis 2022 et qui relié Azeffoun d'Azazga. Cette dernière permet aux estivants d'éviter la ville d'Azeffoun, ce qui leurs permettent de réduire le temps et la distance.

La route la plus exploitée est la route N°73. Cette dernière connaît des travaux d'élargissement en cours, ce qui permet de réduire le temps des déplacements entre Azeffoun, Fréha et Tizi-Ouzou.

Azeffoun est doté d'un port mixte de pêche et de commerce d'une longueur totale de quais de 548ml. Ce dernier, peut être exploité en tourisme, sachant qu'il est doté d'un quai commercial de 135 ml.

OPEN ACCESS

Tab 01 : les infrastructures hôtelières à Azeffoun :

Le tableau ci-après récapitule le nombre de lits à Azeffoun

	Infrastructures	Statut	Location	Type	Capacité d'accueil	
					Nbr de Chambres	Nbr de Lits
01	Le Marin bis	privé	Azeffoun	Hôtel	30	66
02	Le Littoral	/	/	/	30	30
03	Azeffoun Beach	/	/	/	19	28
04	Le Dauphin	/	/	/	13	23
05	Les Deux Frères	/	/	Meublé	9	18
06	Le Marin	/	/	Hôtel	38	60
	Appart-Hôtel	/	/	Meublé	12	30
	Chalet club	/	/	Village touristique	20 chalets	60

Source. Etablie par nous même.

En plus des hôtels, Azeffoun dispose également d'une auberge d'une capacité de 60 lits. Ce qui fait au total 315 lits pour le territoire d'Azeffoun (commune). Cela reste insuffisant pour une destination touristique.

Il est à noter que le Marin et le Marin Bis sont hors service depuis 2020 et qui sont en phase de liquidation. En plus, le Littoral connait des travaux d'extension, ce qui lui met hors service pour la saison 2022. Ce qui réduit davantage le nombre de lits pour la destination d'Azeffoun (-166 lits).

S'agissant des infrastructures de loisir, Azeffoun est doté d'une maison de jeune (T. Djaout), une salle de sport polyvalente, un stade communal, une bibliothèque communale et un cinéma, ainsi qu'une esplanade réservée aux activités commerciales, culturelles et de loisir durant la saison estivale.

OPEN ACCESS

L'accessibilité et le manque d'infrastructures hôtelleries constituent une faiblesse majeure de la destination touristique Azeffoun. Malgré ce manque d'infrastructure hôtelleries, cette destination assure une dynamique durant la saison estivale uniquement. Ce manque a encouragé le phénomène de location des appartements privés comme substituions aux manques de lits. La location des plages, des parkings et de l'esplanade, permet de générer des recettes à la commune d'Azeffoun.

C'est un potentiel qui permet à la commune d'Azeffoun de devenir une véritable destination touristique. Il s'agirait de bien exploiter ses ressources dans un processus de construction territoriale à travers des projets de développement touristiques.

4.3 Le processus d'élaboration d'un plan d'aménagement touristique

L'agence nationale de développement touristique a décrit un processus et les étapes à suivre pour réaliser un projet de développement touristique.

Le décret exécutif n°15-78 s'occupe des zones d'expansion et sites touristiques.

Selon ce processus l'investisseur dépose son dossier de projet au niveau de la wilaya auprès du service compétant, à savoir la direction en charge de l'investissement. Cette dernière, étudie le dossier en premier, pour le remettre au wali. Ce dernier donne son avis sur le projet après une deuxième étude de dossier. En cas de validation, il l'envoie à la direction du tourisme pour une troisième étude. Si le projet est validé, la direction du tourisme le transfert à l'agence nationale du tourisme pour une quatrième étude. Un autre transfert et une autre étude comme cinquième étape, cette fois-ci au niveau de ministère du tourisme (l'ordonnance N°15-01 de 2015). En cas de validation au niveau du ministère, il va y avoir un retour de l'information suivant les mêmes canaux. Le wali ordonne, par un arrêté, le président d'APC à collaborer avec l'investisseur(s) pour le choix de terrain. De sa part, l'APC effectue les études techniques nécessaires qui répondent aux normes d'urbanisation.

Après avoir effectué les études nécessaires, le dossier sera renvoyé encore une autre fois à la wilaya pour son approbation par l'assemblée populaire de la wilaya. En cas d'approbation, l'assemblé populaire communale l'approuve « automatiquement ».

Nous remarquons que la procédure est très longue. Les acteurs interviennent un par un, ce qui fait que le parcourt du projet soit très long. Les acteurs exercent leurs rôles de façon cumulative au lieu que ce soit d'une façon complémentaire. Il faut relever aussi que la commune d'accueil du projet n'a qu'un rôle accessoire, alors qu'elle devrait s'approprier le projet dès sa conception.

OPEN ACCESS

Le projet d'investissement dans le domaine du tourisme concerne beaucoup d'intermédiaires et prend plusieurs escales, avant de voir le jour. Cela se répercute sur la durée de projet. Cette procédure longue est susceptible d'augmenter des risques bureaucratiques, de rallonger les coûts d'investissement, et donc, de rendre le prix des produits touristiques en aval inaccessible au touriste. Cela ne fait que décourager les investisseurs. Le système de gouvernance devrait mettre le territoire concerné par le projet, la commune, au centre du processus décisionnel.

Il est à noter que cette procédure est spécifique aux investissements dans les zones d'expansion touristiques dont les terrains relavant de domaine public. Quand aux terrains privés la procédure est moins compliquée. Il dépose son dossier d'investissement au niveau de la wilaya pour avoir l'accord. L'investisseur doit déposer une copie auprès de la direction du tourisme pour avoir l'accord du principe au niveau du ministère de la tutelle. Comme troisième étape, il demande le permis de construction au niveau de la commune concernée.

4.5 Cas de la réalisation du projet touristique « appart-hôtel »

En guise d'illustration, nous allons présenter la procédure suivit dans la réalisation du projet touristique (appart-hôtel).

Le choix de ce projet n'en est pas un, puisque c'est le seul réalisé ces dernières années, à cause notamment de la pandémie de la COVID-19.

Il est vrai qu'une autre infrastructure du type complexe touristique au niveau de la ZEST d'Azeffoun a commencé à voir le jour, avant de connaitre un arrêt complet depuis 2020.

S'agissant du projet étudié (appart-hôtel), l'investisseur a adapté sa résidence déjà existante, au nouveau décret exécutif 19-158 du 30 avril 2019. Ce dernier a en effet, réduit la nomenclature des établissements considérés comme des infrastructures touristiques. Autrement dit, les appartements à destination initiale d'habitation ne peuvent être considérés comme des infrastructures touristiques. Alors, l'investisseur a transformé sa résidence à un appartement-hôtel. Comme le permis de construction était déjà établi dans le cadre de construction de cette résidence, il reste l'accord de principe du ministère et l'accord d'exploitation de la wilaya.

Pour cela, le porteur du projet a déposé un dossier au niveau de la direction du tourisme de la wilaya pour avoir l'accord du principe. L'accord est obtenu après trois mois d'attente. Après quoi, l'investisseur a déposé une copie de son dossier d'investissement au niveau de la wilaya pour avoir l'accord d'exploitation. Il a obtenu

OPEN ACCESS

cet accord après une durée estimée à six mois. Cette infrastructure hôtelière a commencé à recevoir des clients depuis juin 2021.

Il est à noter que ce choix revient au fait que cet établissement est la nouvelle infrastructure hôtelière à Azeffoun (2021). En plus d'un nouveau complexe touristique de même investisseur au niveau de ZEST Sidi Khelifa. Sauf que ce dernier est en phase de permis de construction après avoir eu l'accord du principe auprès du ministère de la tutelle.

Dans cet exemple, qui ne constitue pas une référence importante, nous avons noté que la commune n'exerce pratiquement aucun rôle dans la concrétisation du projet touristique.

Conclusion :

La construction territoriale est un processus complexe qui demande l'implication de différents acteurs localisés sur le territoire en question. Elle constitue un objectif et un projet commun. Elle traduit la volonté, l'histoire et les objectifs d'une collectivité en question. Elle est aussi un système de vie, une culture, un système institutionnel et un avenir.

Nous constatons, par l'analyse de processus d'aménagement territorial que la commune n'est qu'un exécuteur, au lieu de jouer le rôle d'animateur et porteur de projet. Ce rôle réduit de la commune freine toute dynamique territoriale qui est source de développement local. En termes de spécialisation territoriale ou des différentes stratégies de développement local, Azeffoun ne possède ni un cluster, ni un pôle d'excellence qui reflète la volonté de construire une destination touristique. N'est-il pas là un rôle que devrait jouer la commune ?

Pour la destination touristique Azeffoun, elle a encore du chemin à faire. Car le potentiel touristique n'est qu'un élément dans la construction territoriale. Son potentiel doit être exploité dans des projets de développement touristiques qui assurent ensuite un développement local. Tout compte fait, la qualité de la gouvernance dans le secteur du tourisme reste amplement posée.

OPEN ACCESS

Bibliographie

- A.Laurent. (2003). Caractériser le tourisme responsable, facteur de développement durable. éthiopie: ministère des afaires étrangères.
- Boivin, M. (2016). le rôle de développement durable dans l'attractivité touristique urbaine.
- Brunet, R. F. (1992). Les mots de la géographie, dictionnaire critique. la documentation française.
- C.Raffestin. (1997). le rôle des sciences et des techniques dans les processus de territorialisation. Revue européenne des sciences sociales .
- Champollion, P. (2004). Récupéré sur www.reaserchgate.net/pulication
- G. Di Meo, R. A. (1996). Les territoires du quotidien. Consulté le 2022, sur pressee fr: www.pressee.fr
- Gislain, J. (2002). « Causalité institutionnelle : la futurité chez J. R. Commons ». économie et institution .
- Kadri, M. r. (2011). le concept de destination Diversité sémantique et réalité organisationnelle. TÉOROS .
- Larousse. (2022). Larousse. Consulté le fevrier 2022, sur www.Larousse.fr
- LeGalès. gouvernement et gouvernance des territoires . France: la documentation française.
- Mayer, C. D. (2005). le tourisme, essaie de définition. management et avenir .
- Menage, P. (2011). mise en réseau des acteurs locaux et la compétitivité territoriale. univ François Rabelais de Tours. Consulté le 2018, sur thèse fr: www.thèse.fr
- Stock, K. (2003). Tourisme. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés , p. p. 931.
- Th Paquot, A.-S. M. (2019). « Vous avez dit : 'territoire' ? » Comment chaque discipline l'appréhende-t-elle ? De l'éthologie à la philosophie. Atelier des Territoires. http://www.citego.org.
- Th.Paquot. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire ». Dans Vie sociale , p. 29.
- Thibault, A. (2014). tourisme, attractivité territoriale et cluster » ; univ Toulouse II ; 2014.